melle

tourisme

La Boutonne a désormais son bateau à chaîne

Un premier bateau à chaîne permettant de franchir La Boutonne a été inauguré mardi 24 juin. Il s'intègre dans un projet de liaison piétonne entre Chizé et Availles.

Mardi 24 juin a eu lieu l'inauguration du bateau à chaîne qui relie désormais Chizé à Availles-sur-Chizé, en présence d'Esther Mahiet-Lucas, vice-présidente départementale en charge de la promotion des territoires, de Sarah Klingler, vice-présidente de Mellois en Poitou en charge du projet de territoire, une délégation d'élus et de partenaires.

« Des paroles aux actes, il s'est passé pas mal de mois, admet le maire de Chizé, Daniel Barré. *Cette liaison douce n'aurait pas vu le jour sans la bienveillance de propriétaires riverains, qui ont permis de cheminer sur plus de treize kilomètres jusqu'à la forêt domaniale. On a fait les choses de manière légère et discrète. Le bateau à chaîne va faire le lien entre les éléments naturels et les populations. Grâce à Gislaine et Alain Béguier, et Madame Loriot, les propriétaires rive droite, on peut passer sur des terrains privés. »*

Le premier bateau à chaîne sur la Boutonne a été inauguré mardi 24 juin, à Chizé. (Photo NR)

Un deuxième bateau sera installé près du bourg

Un deuxième bateau sera installé un peu plus tard, près du bourg. Le coût global de réalisation du projet s'élève à 73.100 € HT dont 46.000 € pour le bateau à chaîne, 4.000 € d'études et 24.000 € de travaux, financé par le conseil départemental (35.000 €), Mellois en Poitou (20.000 €), et 20.000 € d'autofinancement.

Ce bateau à chaîne est installé à la croisée de deux sites Natura 2000, traversés par la Vallée de la Boutonne, dans les fonds de la Prairie, où un sentier a été dégagé.

« Il faut aller les voir »

« Là, il n'y a pas de route départementale, que des toutes petites routes communales. On rattrape la pisciculture, la Fragnée, et puis on monte dans les bois et on redescend vers la source du Beth, l'une des plus grosses sources du sud du département. Des petites choses, il faut aller les voir, c'est intéressant », explique l'édile, faisant alors distinguer le chant du pouillot véloce de celui du rouge-gorge, nichés dans les arbres de la zone protégée.

Le bateau est opérationnel et le restera jusqu'aux prochaines crues. Autant dire que les marcheurs du mardi matin ou les écoliers ayant l'habitude de venir d'Availles à bicyclette auront largement le loisir de s'essayer à une petite traversée de la Boutonne.